

Document 1

"Madagascar, sur le plan écologique, est considéré par la communauté internationale comme l'un des pays les plus riches de la planète et où le patrimoine de diversité biologique est le plus en danger. C'est en même temps, sur le plan économique, l'un des plus pauvres.

Le coût annuel dû à la dégradation de l'environnement se situerait entre 100 et 290 millions de dollars US à Madagascar, c'est-à-dire entre 5 et 15 % du PNB, selon une estimation approximative faite lors de la préparation du PAE. Environ 75 % de ce coût proviendrait de la déforestation, 15 % de la diminution de la productivité des terres agricoles et pastorales due à l'érosion, et environ 10 % de l'augmentation des coûts opérationnels et de la diminution de la durée de vie des infrastructures. (...)

Le gouvernement malgache a établi, avec l'appui d'un ensemble de *bailleurs de fonds*, un Plan d'Action Environnementale (PAE) sur 15 ans destiné à résoudre les problèmes environnementaux pressants qui menacent le patrimoine de la biodiversité de Madagascar et ses perspectives de «développement durable». (...). Ses quatre objectifs spécifiques visent à :

- a) conserver et à gérer le patrimoine de la diversité biologique ;
- b) promouvoir le développement durable par une meilleure gestion des ressources naturelles ;
- c) améliorer les conditions de vie dans les zones rurales et urbaines ; et
- d) développer les ressources humaines et la capacité institutionnelle"

(...) Malgré des résultats importants enregistrés sur les Composantes Aires Protégées et Conservation des sols, force est de constater que le PAE pour l'instant n'a touché qu'un pourcentage faible de la population et que le pays se trouve encore loin des objectifs inscrits dans la Charte de l'Environnement de 1990.

**Acte du Colloque International Francophonie et développement durable, Dakar, Sénégal mars 2002.
Intervention de M. Rajaonson Spécialiste de l'environnement, Banque mondiale, Madagascar**

Document 2

"Refuge d'une biodiversité unique au monde, aussi variée qu'originale, l'île de Madagascar est considérée par les naturalistes comme un sanctuaire. Pour les économistes, Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres au monde, son IDH le classant au 143e rang sur 177 en 2005 (...). Protéger la biodiversité et améliorer les conditions de vie des hommes, ces deux exigences y sont donc deux impératifs qu'une ambitieuse politique environnementale tente d'utiliser. (...) Le Plan national d'action environnemental fut lancé au début des années 1990, un vigoureux programme bâti sur quinze ans, puissamment soutenu par la Banque mondiale, les *bailleurs de fonds* occidentaux et les grandes ONG internationales de conservation, telle le WWF (World Wide Fund) (...). L'application de cette politique soulève un ensemble de questions. La déforestation semble ralentie, mais au profit de qui ?

Assurément au profit des scientifiques, des riches touristes et de l'opinion publique occidentale. Des grandes ONG qui trouvent à Madagascar un champ d'action exceptionnel, source de prestige et de nouveaux financements. De l'élite citadine malgache, qui bénéficie d'emplois bien rémunérés dans le secteur environnemental. Des puissances occidentales, comme les États-Unis, qui (...) ont accru leur influence à Madagascar et pourraient à l'avenir exploiter le potentiel pharmaceutique et agronomique de la biodiversité.

En revanche, l'intégration des paysans demeure très floue en dépit (...) des opérations de développement agricoles dans les villages voisins des forêts et des balbutiements de l'écotourisme. Les populations locales n'ont en effet aucun pouvoir de décision face à des acteurs globaux en situation hégémonique. Leur situation économique demeure précaire, pénalisée par la trop longue absence de politique agricole d'ensemble, jouant sur les prix, la modernisation technique, l'amélioration des routes et l'éducation. Madagascar est ainsi considérée en 2008 par la FAO comme un pays soumis au risque de famine"

Y.Veyret et P.Arnould (dir.) Atlas des développements durables, Autrement - 2008.

Questions au tableau

- 1°) Présentez les deux types de sources (documents)
- 2°) Relevez dans les textes, les indices montrant les critères de la pauvreté et son impact sur l'environnement.
- 3°) Quels sont les objectifs du Plan d'Action Environnemental. Comparez les aux deux exigences auxquelles une politique dite « environnementale » à Madagascar doit répondre selon Y. Veyret et P. Arnould.
- 4°) Relevez dans les deux textes quels sont les acteurs de ce plan et leurs motivations
- 5°) Dressez le bilan de ce PAE selon les deux textes. Quel pilier du développement durable a été oublié?